



association vaudoise
des parents d'élèves

comité cantonal apé-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
natel 078 689 63 63
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

no 152 • décembre 2009

Quel accueil parascolaire ?

Edito	1
Dossier	2-6
Bons plans	7
Agenda	8
Encart : les quarante ans de l'apé	

JAB 1000 Lausanne 1

édito

Enfin !

Harmoniser les horaires et créer des accueils parascolaires – facultatifs – pour en finir avec le casse-tête quotidien qu'est la journée de nos écoliers. Sans oublier bien sûr, un brin de coordination entre l'école, les familles et les communes. Voilà en substance ce qu'a demandé le peuple vaudois le 27 septembre dernier.

Dans la foulée, profitons-en pour en finir avec le morcellement des responsabilités et les « zones grises ». Comment puis-je raisonnablement être responsable de la sécurité de mon enfant de sept ans sur le chemin entre l'école et la cantine si je travaille à vingt kilomètres de là ? Le chantier du parascolaire est donc indissociable de la réforme scolaire en cours. Il s'agit d'assurer une cohérence dans la prise en charge des enfants, de façon complémentaire entre l'école, la famille et les structures d'accueil, en mettant le bien-être de l'enfant au centre de nos préoccupations.

Pour cela, une clarification de la notion d'accueil parascolaire s'impose. *Cantine, réfectoire, restaurant scolaire, classe tartine, UAPE, APEMS* sont autant d'expressions recouvrant des réalités variées en termes d'encadrement, de qualité et ... de coûts. Sans parler des *devoirs surveillés*, sorte de prise en charge hybride à mi-chemin entre l'école et la garderie. Définir les types d'accueil parascolaire, c'est permettre à la fois une meilleure compréhension du système par ses usagers et une plus grande efficacité dans sa gestion, au profit de nos enfants.

Enfin, puisque le parascolaire est appelé à se généraliser, nous devons nous interroger : de quoi ont besoin nos enfants ? D'une simple surveillance ou d'un projet éducatif ? Entre école et famille, quelle *mission* doit avoir l'accueil parascolaire ? Nous ne ferons par conséquent pas l'économie du débat sur la qualité et les coûts qu'elle engendre... Veillons, dans ce domaine-là aussi, à inscrire notre réflexion dans une perspective à long terme. C'est de l'avenir de notre société que nous parlons.

Barbara de Kerchove
Présidente

Accueil parascolaire : un chantier ambitieux

D'ici une année, voire deux au grand maximum, histoire de traduire la volonté populaire dans les faits, toutes les communes vaudoises devront avoir trouvé des solutions pour garantir la prise en charge des enfants du matin au soir, pause de midi bien évidemment comprise. Etat des lieux.

Un dossier réalisé par Monique Stidel Noverraz

Ainsi donc, le peuple vaudois a déposé dans les urnes le 27 septembre dernier un oui franc et massif. A la question « Acceptez-vous l'introduction de l'article 63a¹ dans la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (école à journée continue) », plus de 70% des votants a donné son accord (oui 70,81%, non 29,19%, taux de participation 45,31%). Un résultat qui confirme bel et bien une réelle demande de la part des parents qui restent, bien évidemment, l'éducateur principal de l'enfant. Cependant, la mise en œuvre de ce beau projet – il faudra probablement modifier l'actuelle Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) – ne sera, on s'en doute, pas simple. Le débat ? Il commence maintenant, avec deux enjeux principaux : les normes d'accueil et, sujet assez tabou, le financement.



Normes d'accueil

Pour les parents qui ne le savent pas encore, les normes d'accueil voulues par la LAJE² et gérées par le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) sont destinées à garantir la qualité de l'accueil extra-familial. Toutefois, si le principe de la journée continue est fortement ancré dans les esprits (il est même prévu dans les grandes lignes par le concordat scolaire HarmoS, en vigueur depuis le 1^{er} août

dernier), son organisation sur le long terme suscite encore de nombreuses interrogations. Qui fait quoi ? Quelle est la formation minimale exigée pour les surveillants et quelle est l'animation suffisante pour les plus grands ? Quelles marges de manœuvre laisser aux communes ? Des cantines ? Certes ! Mais aussi une vraie pause et des transports scolaires pour les enfants qui souhaitent rentrer chez eux à midi ! Qui prend en charge les mômes à l'arrivée des bus ? Quelle place laisser au système D ? Comment abolir les disparités entre ville et campagne ? Afin de répondre à ces questions et à bien d'autres encore, mettre rapidement sur pied un cahier des charges digne de ce nom est essentiel.

Incidences financières

Pour rappel, l'article 63a oblige les communes – avec l'aide de l'Etat, de partenaires privés et de la participation des parents au financement – à organiser un accueil parascolaire surveillé et, important, **facultatif** pour toute la durée de la scolarité obligatoire, soit de l'école enfantine à la fin de la neuvième année (et non plus seulement jusqu'à douze ans comme précédemment). Sympa, cette approche, mais qui paiera les dizaines de millions de francs qu'il faudra bien dénicher pour financer équitablement les nouvelles structures d'accueil ? Pour l'heure, si ce n'est le peuple qui, comme souvent, revendique moins d'impôts mais plus de prestations, personne n'a encore vraiment pris position. On peut toutefois affirmer, sans risquer de trop se tromper, que pour faire tourner l'accueil de jour à plein régime et de manière cadrée et axée sur la qualité, les communes, donc les contribuables, passeront à la caisse dans un premier temps. Et récupéreront ensuite puisque, c'est prouvé, l'accueil extra-familial, contribue à la croissance économique et à la santé des finances publiques notamment³.

Une évolution de la société

Quand on sait que, à l'heure actuelle, 74,1 % des mères vivant en couple exercent une activité lucra-

tive (dont 13 % à temps complet⁴), l'enjeu est de taille. A nous, parents, politiques, enseignants, éducateurs de se mettre autour d'une table pour élaborer, en complément à la prise en charge par la famille et non, comme certaines mauvaises langues le prétendent, en remplacement de cette dernière, un projet construit, partagé et mûrement réfléchi, qui assure le bien-être de chaque enfant accueilli et non pas une chose faite à la va-vite, comme c'est encore trop souvent le cas en politique⁵. N'oublions quand même pas qu'offrir aux enfants un accueil de qualité, c'est contribuer à leur socialisation, à leur développement harmonieux et à leur intégration présente et future dans la société. Et c'est aussi, comme l'apé l'a dit et redit, réduire l'inégalité des chances, augmenter le niveau général de la formation, faire avancer l'égalité des genres et... investir dans la citoyenneté.

¹ Texte soumis au vote :

Article 63a de la Constitution du canton de Vaud (nouveau) : Ecole à journée continue

1. En collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire.
2. L'accueil peut être confié à des organismes privés.
3. Les conditions de l'accueil parascolaire sont fixées par les communes.
4. Les parents participent au financement de l'accueil parascolaire.

² www.lausanne.ch

³ Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertageseinrichtungen in der Region Bern, im Auftrag des Vereins Region Bern VRB, Büro BASS, 2007

⁴ **Les familles en Suisse**, Rapport statistique 2008, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2008, p. 68.

⁵ **L'accueil de jour** extra-familial et parascolaire en Suisse, un état des lieux de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, COFF, Berne, 2009.

Cool ! On mange à l'Ilot

Unité d'accueil pour la petite enfance à Oron-la-Ville, l'Ilot nous a accueillis pour le repas de midi. Visite d'un lieu sympa, où les enfants viennent jouer, manger, parler, lire et parfois même... s'ennuyer un soupçon, pour le plus grand bonheur des éducatrices.



Pénétrer dans ce lieu, c'est d'abord s'arrêter sur une marelle. Puis découvrir toutes sortes de jeux de société, des livres, des bandes dessinées, du matériel de bricolage, un carré de verdure pour se ressourcer et voir le poisson magique qui grandit, grandit au point de ne plus pouvoir sortir de son bocal. C'est aussi, pour les enfants qui viennent là, un point d'attache, un point d'ancrage où ils peuvent parler de leurs soucis, de leurs préoccupations du moment, bref se laisser aller. Et c'est encore une belle manière de sociabiliser les mômes, de leur apprendre à partager, à devenir autonomes et responsables.

Bonjour !

L'enfant, lorsqu'il débarque, vient serrer la main de Jacqueline et Myriam, les deux éducatrices présentes ce jour-là. Puis, en attendant l'heure du repas, chacun (ndlr : ils sont dix-sept aujourd'hui) vaque à ses occupations. Certains jouent, d'autres bouquinent, d'autres encore bricolent ou racontent ce qu'ils ont fait à l'école. Cela toujours sous l'œil attentif des deux responsables. A midi, lorsque tous les mômes inscrits sont arrivés, après un lavage des mains, on passe à table. Au menu, pajarsky de veau ou, si vous préférez, rôti hâché, farfalle, petits

pois/carottes et mousse aux fruits pour le dessert. Le contrat ? Chaque enfant se sert, prend un peu de tout et termine son assiette. Un deuxième service est même prévu pour celles et ceux qui auraient encore un petit creux. De l'eau, dans des pots très colorés, étanche la soif.

Corvée de vaisselle

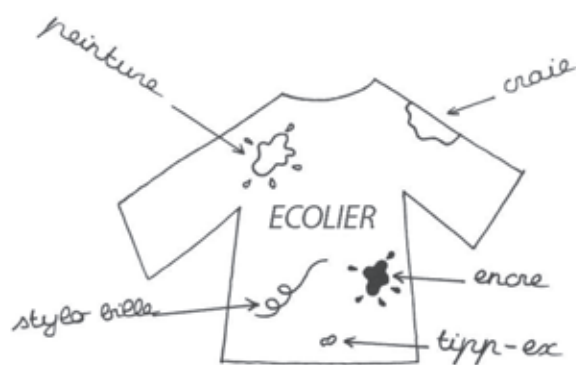
Chaque jour, deux élèves font la vaisselle (non, non, il n'y a pas de machine) avec une éducatrice. « Un bon moyen de causer avec les enfants et de les écouter. De leur montrer aussi qu'un repas et tout ce qui tourne autour ne se fait pas tout seul », dit Jacqueline Fraefel, responsable de l'Ilot. Puis, suivant le temps restant à disposition, une activité est prévue. Aujourd'hui, on travaille sur l'estime de soi et le bien-être. Tient d'ailleurs, l'estime de soi, c'est quoi exactement ? Tous se regardent, cherchent une réponse, se marrent et proposent : « C'est bien s'occuper de soi et des autres » ; « C'est affirmer son identité et son appartenance » ; « C'est oser vivre la différence » ; « C'est se faire confiance » ; « C'est reconnaître les valeurs de l'autre » ; « C'est partager



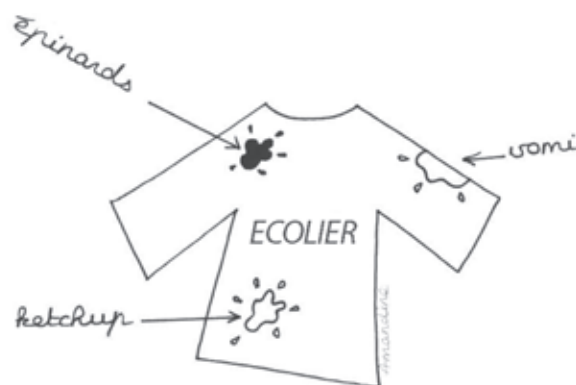
ses connaissances »... Un jeu, avec comme support des posters de Yakari, le petit Indien que tous les mêmes connaissent, terminera la séance.

On se lave les dents

L'heure tourne. Les enfants se brossent les dents et se préparent à prendre les bus qui les amèneront aux abords de leurs écoles respectives. Reste aux deux éducatrices à se mettre à jour avec le travail bureaucratique avant d'accueillir, pour le goûter, les devoirs surveillés et d'autres activités, la vague des enfants de fin d'après-midi.



Avant la journée continue



Après la journée continue

Vite dit

L'Ilot, c'est

- une capacité d'accueil de vingt-quatre enfants tous les jours de la semaine de 06h30 à 18h30, sauf le mercredi
- cinq éducatrices (pas toutes à plein temps)
- une facture pour les parents en fonction des salaires
- pour vingt-quatre enfants de l'établissement scolaire jusqu'à douze ans, deux camps d'été sous tipis d'une semaine chacun dans le Val-de-Travers
- des mercredis après-midi (de 14h00 à 17h30), sur inscriptions, pour des activités diverses et payantes (réalisation d'une pinata, d'un calendrier de l'Avent, de bricelets ou de biscuits de Noël, de confitures, notamment)

L'horaire continu ? Oui mais...

Trois femmes et un homme, tous parents et professionnellement engagés, nous disent ce qu'ils pensent de l'accueil parascolaire.

Géraldine, la quantaine, deux enfants de 8 et 10 ans, profession libérale, travaille à mi-temps

Bien sûr que j'ai voté oui le 27 septembre dernier même si, personnellement, j'ai la chance d'avoir des parents et beaux-parents très présents pour prendre en charge mes deux garçons les jours où je suis loin de la maison. Par souci d'égalité, d'équité et de solidarité ! L'allitération des trois K (ndlr Kinder, Küche, Kirche), n'en déplaît à celles et ceux qui souhaitent encore que les femmes restent à la maison pour s'occuper des enfants et du ménage, n'a vraiment plus sa place dans le monde actuel. Vivre avec son temps me semble primordial. En ce sens, le résultat, magnifique, de la votation me paraît une avancée majeure pour les familles, les enfants, les femmes et, ne l'oublions quand même pas, l'économie.

Sarah, la cinquantaine, une fille de 18 ans, un job à plein temps très prenant

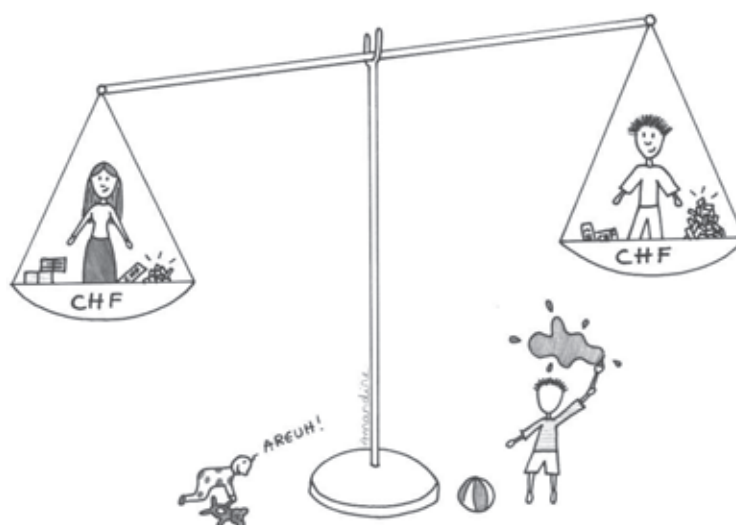
Même si je ne suis plus concrètement concernée par cette problématique, ma fille étant autonome, j'ai mis un grand OUI dans les urnes le 27 septembre. Parce que je ne souhaite à personne ce que j'ai vécu (je voyage beaucoup et mes horaires sont très lourds) : crèches, garderies, mamans de jour, voisines, Croix-Rouge en cas de maladie, jeune fille au pair, clé autour du cou... j'ai tout essayé, tout utilisé. Avec des hauts et des bas et toujours un intense sentiment de culpabilité. Heureusement, aujourd'hui, ma fille va bien. Elle poursuit ses études sans problèmes, est autonome, sociable et très vive dans les discussions qu'elles soient politiques, culturelles ou autres. Elle ose affirmer et défendre ses opinions, se sent interpellée par les grands débats et fait preuve d'un bel esprit d'ouverture. Alors, quand certains me disent qu'un enfant, pour être bien dans sa peau, doit être élevé avant tout par ses parents, ça me fait doucement rigoler. J'ai envie de leur dire que mettre son enfant à la crèche, ce n'est pas être démissionnaire, que le laisser prendre son repas de midi à la cantine, ce n'est pas le punir, bien au contraire, et que lui permettre de participer, après l'école, aux devoirs surveillés, ce n'est tout de même pas le mettre au cachot.

Nicole, 38 ans, trois enfants, géographe, travaille à temps partiel

Avoir des enfants sans même devoir changer sa vie, pouvoir continuer à travailler et poursuivre ses activités extra-professionnelles sans devoir s'adapter à la vie familiale : merci l'accueil parascolaire ! Non, les parents ne « démissionnent » pas de leur rôle d'éducateur : ils ne doivent même plus s'engager, d'autres le font à leur place ! Je caricature, pourtant avoir un enfant, ça change la vie, il faut en (re)prendre conscience. S'il vous plaît : soyons prêts à changer de vie ! Et ne détruisons pas ce qui existe : la vie familiale, le tissu social, la solidarité et l'entraide. Car les principaux bénéficiaires d'un accueil parascolaire, ce ne sont ni les enfants, ni les parents, mais les entreprises. Par contre, c'est à nous de payer... Ne sommes-nous pas en train de subventionner les entreprises ? On est en droit de se demander si ces dernières ne pourraient pas être davantage sollicitées qu'elles ne le sont aujourd'hui. L'accueil parascolaire, il le faut, mais revoyons également la politique familiale et économique.

Pierre, la cinquantaine, trois filles, patron d'une petite PME

D'entrée de jeu, il dit qu'il a déposé, très sereinement, un bulletin blanc dans l'urne le 27 septembre dernier. Pourquoi ? Parce que l'accueil parascolaire tel qu'il est envisagé dans le futur ne lui convient pas. A force de tout vouloir cadrer, de légiférer sur tout, on perd une grande partie de sa liberté. Et puis aussi parce que cet accueil va, à son avis, coûter cher, très cher. D'ailleurs, à ce propos, personne n'a avancé de chiffres, tout au plus des suppositions. Or, en tant que patron ayant la tête sur les épaules, voter pour un projet aussi flou, aux zones d'ombre aussi importantes, non merci, ce n'est pas le genre de la maison ! Parfois, aller trop vite en besogne n'est pas payant. N'aurait-il pas mieux valu attendre encore un peu, réfléchir, se poser les bonnes questions avant de soumettre cet objet au vote populaire. C'est la question que Pierre se pose.



Comment l'apé voit-elle, concrètement, l'accueil parascolaire et quelles sont ses attentes ?

Réponses de sa présidente, Barbara de Kerchove.

1. Définition

Pour l'**apé**, dont l'engagement à ce propos a toujours été une priorité, il s'agit idéalement d'une prise en charge structurée, adaptée et de qualité des enfants, en dehors des temps d'école et des moments familiaux, proposée à tous les parents qui le souhaitent pendant toute la scolarité obligatoire (soit de quatre à quinze ans). Concrètement, cette prise en charge comprend l'accueil le matin (avant l'école), à midi (que les repas ou collations soient apportés par l'enfant ou fournis par la structure) et après l'école pour les devoirs surveillés, l'accompagnement des jeunes enfants sur les trajets entre l'école et la structure et, éventuellement, les activités sportives, récréatives ou culturelles dans la mesure où elles sont proposées dans ce contexte. Cet accueil doit bien évidemment être accessible financièrement à toutes les familles qui souhaitent en bénéficier.

2. Attentes

Dans l'accueil parascolaire, le cadre, les devoirs et responsabilités de chacun (parent, enfant, éducateur) sont clairement définis. La prise en charge, adaptée à l'âge et au degré d'autonomie des enfants, est de qualité, tant sur le plan de l'encadrement que sur celui du relationnel. Cette prise en charge doit se fonder sur un **projet socio-éducatif partagé**, contribuant à l'apprentissage de l'autonomie des enfants.

En résumé, les structures parascolaires devraient donc à la fois offrir aux enfants un cadre souple permettant des expériences sociales, éducatives et récréatives, tout en donnant aux parents la possibilité d'exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants.

3. Conclusion

Parents, enseignants et éducateurs ont une mission éducative commune. Si le rôle des parents est essentiel, il est indéniable que c'est aussi à l'école et dans les infrastructures parascolaires que nos enfants font leurs premiers apprentissages de la vie en société. Ils apprennent l'autonomie, commencent à s'intéresser à autrui, à écouter d'autres opinions et à se faire la leur. Bref, ils forment leur esprit critique et développent ainsi leur sens des responsabilités. Nous proposons de généraliser un concept de l'accueil parascolaire simple, complet et cohérent car nous sommes convaincus que le bien-être de nos enfants dépend d'une prise en charge concertée et harmonieuse par tous les adultes qui les entourent.



Cadeaux malins

Un livre, deux expos, une pièce de théâtre, une charte (celle de l'apé à lire et relire). Cette année, les vacances de Noël vont être lumineuses, studieuses et... délicieusement culturelles.

La grève des moutons

Des moutons révolutionnaires, vous n'y pensez pas quand même ?! Eh bien si et ils ont triplement raison de ruer dans les brancards. La cause de la rébellion ? La tonte en hiver qui les soumet au froid. Sous le regard critique des animaux de la ferme, ils organisent un défilé avec banderoles et tout le tralala. Même les chiens de berger, gardiens de l'ordre, n'y pourront rien. Heureusement, Rosalie la grosse poule, trouvera une issue pacifique au conflit. Un album à l'humour décapant et bourré de bon sens.

Jean-François Dumont, Flammarion, Fr. 24.50

Les chevaliers Jedi ont-ils un bouton sur le nez ?

Restée seule avec sa baby-sitter complètement nunuche, Kiral s'enferme dans sa chambre. Sur les murs, elle dessine un ver de terre qui soudain s'anime et l'emmène ailleurs. Commence alors, pour cette Alice des temps modernes, un voyage initiatique et délirant. Au final, la gamine apprivoisera le monde des adultes jusqu'à y trouver sa place, unique et bien à elle. Une pièce de théâtre à voir absolument.

www.lepetittheatre.ch, jusqu'au 31 décembre 2009, tout public dès 7 ans.

Oh my God

Quand trois musées cantonaux (botanique, géologie et zoologie) se réunissent pour une expo en deux parties sur Darwin et l'évolution, l'une permanente en accès libre dans l'Atrium et l'autre temporaire (jusqu'au 25 septembre 2010) dans le musée de zoologie, totalement transformé pour l'occasion, cela donne quelque chose de génial. Un conseil ? Courez-y, vous ne le regretterez pas !

www.oh-my-god.ch

L'atelier de Catherine Louis

Quoi, vous ne connaissez pas Catherine ? Pas de souci, *Histoires d'images* est faite pour vous. Pas une rétrospective de l'œuvre de l'artiste, non, mais l'envie d'introduire le visiteur dans son atelier, dans sa pratique d'illustratrice, dans son parcours personnel de créatrice en lien constant avec des auteurs, des éditeurs, des musiciens, des conteurs ou encore des comédiens.

Vallée de la Jeunesse, entrée par l'Espace des Inventions, jusqu'au 24 janvier 2010.

Mercredi 13 janvier 2010, de 19h30 à 21h00, visite commentée par l'artiste suivie d'une conférence sur le travail autour du livre (tout public dès 12 ans).

exigence

dialogue

partenariat

engagement

Vous avez été nombreux à participer aux réflexions qui nous ont permis de clarifier la mission et les valeurs de l'apé.

Pour célébrer nos quarante ans, voici un exemplaire de notre charte, à détacher et à conserver soigneusement.

Vous pouvez, bien sûr, en demander davantage au Comité cantonal.

action citoyenne

équité

respect

communication

Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- mercredi 20 janvier 2010, Rolle (Consultation sur Avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire)
- lundi 22 février 2010, Genolier. La CoRep pourrait être remplacée par une assemblée générale extraordinaire à la même date et au même lieu, selon décision de la CoRep du 20 janvier.
- mardi 23 mars 2010, Yverdon (Vie des groupes)

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

Blonay-St. Léger

- Jusqu'à fin avril 2010, le lundi ou le mercredi, **cours** Apprendre en gérant son stress. Pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème}.
- Dès le mois de janvier 2010, le jeudi de 17h00 à 18h00, **cours d'autodéfense** pour les jeunes filles de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}, Ancien Stand de Blonay.

Infos: Nathalie Piccard, portable 079 359 88 80

Corsier-Corseaux-Chardonne-Jongny

Mardi 19 janvier 2010, 20h15 à Corseaux, salle de la Châtonneyre, **table ronde** sur « Le rôle des parents et citoyens face aux incivilités des jeunes, que faire au niveau de la prévention ». Présents à cette manifestation, M. Olivier Maulini, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, ainsi que M. Pierre Glardon, théologien et psychopédagogue.

Entrée libre, collecte à la sortie.

Epalinges

Mercredi 3 mars 2010, 19h45, à Bois-Murat, **assemblée générale**, suivie à 20h30, d'une **conférence** suivie d'un **débat** public sur l'accord intercantonal HarmoS et la future loi scolaire, avec Cilette Cretton, directrice du projet HarmoS au Département de l'instruction publique et des cultes.

Genolier et environs (ESGE)

Mercredis 16 décembre 2009, 20 janvier, 24 février et 24 mars 2010, de 20h00 à 22h00, salle du complexe scolaire le Gossan, à Genolier, **Jardin des parents** ouvert à tous.

Lausanne

- Nouvelle adresse : **apé**, groupe de Lausanne, case postale 111, 1000 Lausanne 22 Bergières.
- Pour celles et ceux qui souhaitent consulter la page sur les conseils d'établissements scolaires, rdv sur le site www.ape-vaud.ch/lausanne.

Le Mont et environs

- Le 1^{er} lundi de chaque mois, 20h00, au café du Relais du Grand-Mont, **rendez-vous avec le Comité de l'apé**. En toute convivialité, nous vous proposons un lieu d'échanges, d'informations et de conseils autour de l'aventure scolaire des enfants.
- Jeudi 22 avril 2010, 19h00, collège de la Combe, Cugy, **assemblée générale**. Dès 20h30, **conférence surprise**. Infos au 021 731 21 78 ou 079 715 91 33 ou auberson@sunrise.ch
- Printemps 2010, **l'EPFL interactive**. Présentation ludique et gratuite pour les enfants de 10 à 13 ans et leurs parents. L'occasion pour chaque enfant de découvrir les domaines scientifiques et techniques ainsi que leurs perspectives professionnelles !
Infos au 079 403 62 51

**Vous avez déménagé ou en avez l'intention.
Faites-le nous savoir, pour que nous puissions
vous informer de l'existence du
groupe apé le plus proche.**

Vous souhaitez soutenir les actions de l'apé-Vaud ?
Vos dons sont les bienvenus au CCP 10-7668-1. Merci !

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° de Tél: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)
ou mieux: inscrivez-vous par <http://www.ape-vaud.ch/inscription>

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

Délai de rédaction	8 février 2010 (parution semaine du 15 au 19 février 2010)
Adresse rédaction	Monique Stidel Noverraz, redaction@ape-vaud.ch
Bulletin réalisé par	Barbara de Kerchove, Denis de Meuron, Nicole Niederhauser, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth et Monique Stidel Noverraz (journaliste RP)
Illustrations	Amandine
Mise en page	Paperforms, Villars-Sainte-Croix
Etiquetage et routage	La Morgette

Tirage à 6'000 exemplaires